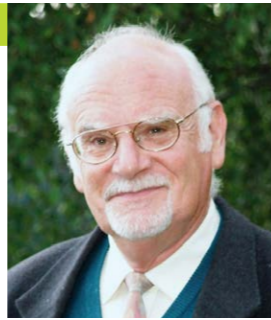


## ROSIERS D'EGLETONS

JEAN BOINET

Commune rurale,  
située au cœur de la Corrèze

« Nous pouvons dire  
que les choses se sont bien passées :  
les enseignants sont participatifs,  
nos personnels jouent le jeu,  
les parents sont contents et surtout...  
les enfants aussi. »



■ 350 élèves - 5 écoles

■ Les TAP sont organisés les mardis de 16h à 17h30 et de 16h à 16h30 les lundis, jeudis et vendredis

### UNE RÉFLEXION QUI A DÉBUTÉ EN 2013

Nous avons décidé, dans un premier temps, de faire avec nos propres moyens en matière de compétences, de matériels, de personnels... et de mobiliser nos ressources existantes.

Il est ressorti de nos premières réunions, notamment avec les enseignants et les parents d'élèves, un « projet d'actions et une organisation maison » que nous avons mis en œuvre dès la rentrée 2013, avec la participation des agents communaux affectés à l'école et de parents et de grands-parents bénévoles : initiation à la langue anglaise, atelier photos... Ces activités ont été complétées par des actions des personnels communaux : cuisine, découverte de la forêt...

Grâce à ce bénévolat (avec convention entre la commune et les intervenants), le coût de ces activités éducatives a été compensé par la dotation d'amorçage de l'État.

### LA MISE EN PLACE DU PEDT

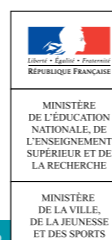
Cette première expérience concrète a interrogé les écoles et les élus de quatre communes voisines qui avaient la même volonté que nous et surtout les mêmes interrogations. Nous avons donc acté le principe d'engager une réflexion commune pour analyser ce que nous faisons à Rosiers d'Egletons avec l'intention de le décliner aux autres communes volontaires tout en l'améliorant progressivement.

Cette initiative commune et notre expérience a généré un groupe de travail, proposé par le département, pour venir en appui de façon professionnelle, afin d'organiser des actions coordonnées et construire un PEDT commun structuré. Ce groupe était composé du « service de la famille » du Conseil général, de la fédération de l'action laïque, de la Ligue de l'enseignement, et bien sûr, des cinq maires concernés. Cela nous a permis de formuler un avant-projet (contenu et organisation coordonnée entre les cinq écoles) autour de thématiques fédératrices communes : culture - environnement - patrimoine définies en concertation avec les élus et les enseignants.

Après l'étude du projet par l'Inspection académique et validation par la Direction départementale de l'Éducation nationale, nous l'avons mis en œuvre à la rentrée 2014 après nous être rapproché du Service enfance jeunesse de la communauté de communes à laquelle adhèrent les cinq communes pionnières. Le service « Enfance Jeunesse » de la communauté étant agréé par la Caisse d'allocations familiales, nous pouvons ainsi bénéficier indirectement de la participation financière de la Caf, son montant étant déduit de la facture adressée aux communes par la communauté, le solde restant à la charge des communes correspondant à peu près à la participation pérennisée de l'État. Ce qui signifie aussi que si le projet est bien conçu, sa réalisation ne coûte pas cher à la commune.

S'agissant des intervenants, les personnels agréés de la communauté existaient déjà dans le cadre des centres de loisirs, mais les nouvelles interventions en milieu scolaire ont permis de compléter des temps partiels.

À l'expérience de l'année scolaire 2014/2015, nous pouvons dire que les choses se sont bien passées : les enseignants sont participatifs, nos personnels jouent le jeu, les parents sont contents et surtout les enfants aussi. C'est l'esprit rassuré que nous avons reconduit cette même organisation à la rentrée 2015.



FICHE 6



## ÉLABORATION ET MISE EN PLACE D'UN PEDT : DES MAIRES TÉMOIGNENT

BLASIMON

DANIEL BARBE

Commune en regroupement pédagogique  
intercommunal avec Mauriac et Ruch

« Je crois qu'au final  
on a réussi à construire  
une maison commune  
à tous les acteurs éducatifs. »



■ 150 élèves - 2 écoles

■ Les TAP sont organisés les lundis, mardis, jeudis de 16h15 à 17h15

### LA MISE EN PLACE DU PEDT

Dans un premier temps, le PEDT a permis de formaliser ce que l'on faisait déjà (accompagnement à la scolarité, multisports...). Puis nous sommes allés plus loin en demandant à des associations et des bénévoles de participer à une réflexion autour de la continuité éducative. Notre volonté était de rester sur un projet très simple et avec du bon sens, ce qui nous a permis de formaliser un PEDT pragmatique, concis et compréhensible de tous.

Pour la maternelle par exemple, on propose aux élèves des temps calmes et des temps d'activités ludiques qui tiennent compte de leur rythme et surtout ne les bousculent pas.

### QU'APPORTE LE PEDT AUX ENFANTS ?

C'est d'abord leur permettre de découvrir des activités qu'ils n'auraient jamais eu l'occasion de pratiquer, notamment pour des raisons financières. En tant qu'intervenant dans le cadre d'un atelier de médiation animale, je m'aperçois que les enfants qui sont en échec scolaire deviennent moteurs dans le cadre des activités. Enfin, dernier élément qui me semble essentiel pour aider les enfants à se structurer : cela permet de créer des souvenirs pour plus tard et de l'attachement à leur territoire.

### LES INTERVENANTS

Notre PEDT a servi de trame à d'autres communes voisines et des RPI du territoire.

Pour mettre en place les activités périscolaires à l'échelle du RPI, nous avons signé des conventions avec les associations locales de façon à assurer des bases pérennes et solides à la mise en place des activités périscolaires. L'objectif de ces conventions est de garantir la qualité des intervenants et des activités proposées mais également de rassurer les associations sur le volet « sécurité » qui incombe aux communes. Ce partenariat avec les associations est « gagnant-gagnant » puisqu'elles ont vu par ailleurs leur nombre d'adhésions augmenter ces derniers temps.

Des bénévoles s'investissent énormément, ils ont souhaité faire découvrir leur passion aux enfants, comme l'aéromodélisme par exemple.

Je crois qu'au final on a réussi à construire une maison commune à tous les acteurs éducatifs. Cela prend du temps et nécessite des moments d'échanges entre les uns et les autres. En restant simple et ouvert à tous, on peut avancer avec l'ensemble des partenaires.

FICHE 6



« En résumé, pour élaborer un PEDT, il faut communiquer et être pédagogue. »

- 200 élèves – 2 écoles
- Les TAP sont organisés le vendredi de 13h30 à 16h30

#### LA MISE EN PLACE DU PEDT

Après une mise en place de la réforme des rythmes éducatifs un peu difficile, nous avons adressé un questionnaire aux parents fixant plusieurs choix : 75 % des parents ont souhaité que les NAP se déroulent le vendredi après-midi.

La mise en place d'un PEDT a permis une relation associations, parents, élus, enseignants et direction périscolaire. **Nous avons élaboré une charte d'occupation des locaux de l'école pour faciliter l'accès aux classes.** Cela a également entraîné des changements d'emplois du temps des personnels de service. Beaucoup de réunions, de concertation et d'explications ont donc été nécessaires.

#### LES ACTIVITÉS ET LES INTERVENANTS

Nous organisons des activités le vendredi de 13h30 à 16h30 décomposées en deux temps, par groupe d'enfants. Les petites et moyennes sections ont un temps de sieste, puis sont pris en charge par une conteuse dans les locaux habituels de leur classe. Avec les parents, nous n'avons pas voulu changer leurs habitudes et remplacer une sieste par des activités. Les enfants choisissent leur activité pour 6 à 7 semaines (soit entre deux périodes de vacances.) Nous avons quatre animateurs Bafa ou BPJEPS qui interviennent aussi en périscolaire et en ALSH pour proposer différents ateliers (par exemple anglais ou espagnol en s'amusant).

Nous avons également fait appel à des associations extérieures : danse (dont nous payons le professeur), sport boules, chasse pour intervenir sur l'environnement...

**Sur la citoyenneté, nous envisageons de faire intervenir l'association des anciens maires, un ancien maire de la commune et d'autres personnes ressources.** J'interviendrai également une demi-journée sur ce thème. Tout est coordonné par la directrice du centre de loisirs qui a une lourde tâche.

Les intervenants nous coûtent très chers : en moyenne 150€ par vendredi et par intervenant avec 4 ou 5 intervenants. Nous avons choisi de faire ces animations payantes suivant le quotient familial (entre 4.50 et 5 € par enfant et par vendredi). Pour le volet financier, le PEDT a aussi été travaillé avec la DDCCS et la Caf. Pour une moyenne de 80 enfants (sur 200 scolarisés), le coût résiduel (subventions déduites) est de 24 000 € pour la commune (1/2 journée de chauffage en plus-ménage supplémentaire et temps d'activités avec matériel supplémentaire). C'est donc une charge financière et des responsabilités importantes pour les élus.

**En résumé, pour élaborer un PEDT, il faut communiquer et être pédagogue.** C'est un projet intéressant mais un « mode d'emploi » pratique serait le bienvenu, pour gagner du temps plutôt que d'utiliser la « débrouille ». C'est une surcharge importante d'inscription, de coordination, de recherches d'intervenants, de responsabilité des enfants qu'il faut anticiper. **La grande consolation est que les enfants sont enthousiasmés par ces temps d'activité.**



Sous forme de SIVOS avec Morgny

« Les animations proposées dans le cadre du PEDT représentent une réelle plus-value pour communiquer autour de notre volonté politique de faire vivre notre village. »

- 150 élèves – 2 écoles
- Les TAP sont organisés les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30

#### QU'APPORTE LE PEDT À VOTRE COMMUNE ?

Les animations proposées dans le cadre du PEDT représentent une réelle plus-value pour communiquer autour de notre volonté politique de faire vivre notre village.

**C'est également un vrai service public proposé aux familles. Pour les enfants, cela représente une opportunité de développer et pratiquer des activités selon leurs centres d'intérêts.**

#### LA MISE EN PLACE DU PEDT

Pour mettre en place ce projet, nous avons mobilisé les associations de nos deux villages, les bénévoles, les équipes de la Médiathèque intercommunale pour les animations et la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et le Conseil régional pour les financements. J'assure la coordination du PEDT, pour le compte du SIVOS.

**Nous programmons des activités culturelles, sportives, ludiques et environnementales en rendant cohérent cette programmation avec des semaines nationales : semaines du goût, du développement durable, des semaines de la langue française et de la francophonie....**

Toutes ces activités sont mises en place dans notre commune grâce au PEDT établi et par l'intermédiaire de cette réforme des rythmes éducatifs. Ce n'est pas qu'une réforme des rythmes scolaires. Actuellement, 72 % de la population scolaire profitent de ces activités. Sur l'année dernière, nous étions à un taux de 56 %.

#### LES INTERVENANTS

**Nous avons recruté deux animateurs en sus de notre équipe, diplômés respectivement d'un Bafa et d'un BPJEPS. La mutualisation s'est effectuée sur les Atsem que nous avons déjà en poste.**

Ainsi, cela nous a permis, de structurer un programme d'activités de qualité et surtout complet en terme d'offres : activités manuelles, activités ludiques, activités sportives, culturelles, ludiques...etc.

#### DES CONSEILS POUR METTRE EN PLACE UN PEDT ?

Le PEDT permet aux enseignants, parents et dirigeants associatifs de se réunir et de réellement comprendre les intérêts éducatifs que peut représenter la mise en œuvre de ces animations, pour tous les enfants.

**En tant que maire, il faut être en capacité de s'approprier ce projet au même titre que des dossiers d'investissement. Il faut arriver à exprimer et écrire ce que nous voulons proposer à nos enfants, sans se brider et arrêter les moyens nécessaires et possibles.**